

# COUR D'APPEL

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
GREFFE DE QUÉBEC

No: 200-10-002504-103  
(200-36-001265-057) (200-01-099436-051)

## PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

Le 27 avril 2010

L'HONORABLE GUY GAGNON, J.C.A. (JG1348)

REQUÉRANT	AVOCAT
ROBERT MITCHELL	PERSONNELLEMENT
INTIMÉE	AVOCAT
SA MAJESTÉ LA REINE	Me STEVE MAGNAN (AZ3029) (Procureur aux poursuites criminelles et pénales)
GREFFIÈRE : Julie Boudreault Gravel (TB3311)	SALLE : 4.30
DESCRIPTION :	Requête pour proroger le délai d'appel Requête pour permission d'appeler sur des questions de droit (Article 839 (1) du <i>Code criminel</i> )

9 h 32 Discussion;

9 h 33 Observations de monsieur Mitchell;

9 h 34 Discussion;

Monsieur Mitchell affirme qu'il y a eu signification de ses requêtes à Me Yves Savard et Me Jean Petit;

Me Jean Petit présent dans la salle, confirme qu'il a reçu signification des requêtes;

9 h 35 Observations du juge;

Monsieur Mitchell poursuit;

9 h 43 Observations de Me Magnan;

Discussion;

200-10-002504-103

9 h 51

Réplique de monsieur Mitchell;

9 h 54

Discussion;

Les requêtes sont misent en délibéré.

(s)

Julie Boudreau - Gravel.

Greffière audicière